

Les dossiers d'audit des organismes sous agrément désormais accessibles en ligne !

**Point d'entrée unique pour tous les services et applications qu'OSAC propose sur le web, le site internet osac.aero s'enrichit d'une plate-forme sécurisée de services aux clients :
OSAC en ligne**



Un nouvel outil accessible sur le site internet.

"OSAC en ligne" regroupe les fonctionnalités de consultation des audits pour les organismes et de prise de rendez-vous pour les propriétaires d'aéronefs.

Accès aux dossiers d'audits pour les organismes

Poursuivant sa démarche d'amélioration continue, OSAC a mis en place « OSAC en ligne », un nouveau service permettant aux organismes sous agrément d'accéder à leur dossier 24h sur 24, 7 jours sur 7, d'en connaître le statut en temps réel et d'interagir avec l'inspecteur en charge de leur dossier.

Ainsi, après avoir créé un profil utilisateur, le client peut :

- visualiser ses rapports d'audits,
- proposer un plan d'action et/ou une action corrective suite au constat de non-conformités,
- suivre le traitement de ses dossiers,
- effectuer des demandes auprès de l'inspecteur en charge de la surveillance de son organisme.

De nouvelles pages en français et en anglais dédiées au service "OSAC en ligne" sont en ligne. Outre une présentation du service, elles donnent accès à la page de connexion du portail EMPIC, au manuel d'utilisation du portail et aux conditions générales d'utilisation du service.

Prise de RDV aéronefs pour l'aviation légère

A la demande des clients, le formulaire de prise de rendez-vous a été modifié pour permettre aux propriétaires multi-aéronefs d'effectuer une demande de rendez-vous pour plusieurs appareils en même temps.

Un service bientôt étendu aux mécaniciens aéronautiques

OSAC entend poursuivre le développement de ses services en ligne pour permettre, à terme, à tous les usagers d'accéder à leurs dossiers. Ainsi "OSAC en ligne" sera prochainement accessible aux mécaniciens qui pourront effectuer et suivre les démarches relatives à leurs licences. Puis viendront les usagers de l'aviation légère.

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel à exercer des missions d'expertise, d'instruction, de contrôles et de vérifications et à délivrer des documents relatifs à la navigabilité. OSAC intervient soit en tant que partie de l'Autorité, soit par délégation, soit en sous-traitance de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Contact Presse :

Nadia ROBERT, Responsable Communication

Tél : 01 41 46 10 73

nadia.robert@osac.aero